

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 13 (1921)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Une organisation particulière  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-383361>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Même les plus ignorants reconnaissent que la reprise de l'activité du bâtiment aurait les conséquences les plus favorables sur toute l'économie publique et que par cette voie on pourrait affronter la crise économique mondiale sans sacrifices trop grands. Les professions du bâtiment offrent tant d'occasion de travail, que cette activité n'est surpassée par aucune autre. En outre de nombreuses autres industries en sont fructifiées directement ou indirectement, si bien que la force d'achat des masses en est influencée favorablement de suite.

Il est impossible, après les expériences faites ces dernières années, que l'initiative privée puisse atténuer dans une mesure appréciable les besoins qui se font sentir sur le marché des logements. C'est l'encouragement des grands profits qui manque. La construction de logements ne promet pas assez de bénéfices. On attend une baisse des prix, mais qui se laissera attendre longtemps avec l'économie publique qui est appliquée. La même attitude peut être observée aussi chez les autorités. Elles ne laissent construire que si elles y sont contraintes et étudient des « mesures d'économie ». Elles ne voient pas qu'aujourd'hui l'offre de travail est le problème des problèmes, que les travaux de nécessité sont inéconomiques, que le secours de chômage est improductif et qu'un long chômage a des effets démoralisants. L'égoïsme est le mobile de notre économie publique et non pas le bien de la communauté.

Malgré que la situation semble désespérée, ce serait une erreur de croire que le capitalisme est arrivé à la fin de son règne. Les journaux qui l'affirment se trompent et mentent à leurs lecteurs. Ce sont eux qui se cachent la tête dans le sable et, sans considérer ce qui se passe dans les Etats capitalistes, prophétisent la grande débâcle prochaine. C'est une imprévoyance de nourrir les masses avec des phrases sur la révolution mondiale et les empêcher ainsi de s'occuper des tâches du jour, car finalement on ne peut placer le tout sur une seule carte et faire espérer aux ouvriers un événement libérateur qui ne se produit jamais. Il est vrai que cela est fort commode pour certaines gens très forts dans la critique, mais très faibles quand il s'agit de faire mieux.

Ce qu'il nous faut c'est l'éclaircissement sur notre situation économique et sur les possibilités de développement. L'influence de la classe ouvrière ne pourra se faire bien valoir que si la masse adhèrent aux syndicats, si, comme citoyens, les travailleurs influencent la politique, s'ils émettent dans toutes les questions politiques et économiques des arguments puissants et applicables. Avant tout, il faut qu'ils soient unis et que leur action soit bien coordonnée. C'est dans ce sens que l'Union syndicale et le Parti ont élaboré un programme économique dans lequel les buts les plus proches sont indiqués.



## Une organisation particulière

Ensuite de la convocation d'une conférence des Unions ouvrières par les communistes bâlois, conférence qui a eu lieu le 20 mars à Zurich, la question de « l'organisation unifiée » a été remise en discussion. A ce sujet nous nous sommes permis de faire quelques observations personnelles et de principe qui ont eu le don de déplaire à la presse communiste et qui, comme il fallait s'y attendre, n'ont pas été accueillies favorablement à la conférence des Unions ouvrières à Zurich. C'était une consolation: « Les opinions de Dürr ont été fort malmenées à Zurich et à Bâle. » Il est évident que ce résultat est modeste, si l'on connaît la régie de ces deux localités. Vue la situation actuelle à Zurich comme à Bâle

on ne pouvait certainement pas compter sur un « succès ». Si on a critiqué l'esprit « psychologique » des assemblées, nous estimons que l'exposé des faits est plus important que les phrases.

Nous reconnaissons cependant que les Zurichois ont écouté le discours avec calme et que la discussion eut lieu dans des limites supportables. Les choses se passèrent autrement à Bâle. Non seulement l'orateur fut interrompu à plusieurs reprises — pendant de longues minutes il ne put reprendre la parole —, mais la discussion même laissa fort à désirer. Un homme, dont personne ne connaît les moyens d'existence, exprima ses regrets qu'il n'y ait pas de camarades qui aient le courage de procéder avec l'orateur à la manière Dato (le président du ministère espagnol qui vient d'être assassiné). Un autre exprima l'espoir que le moment viendra où tous les « bonzes » seraient fusillés. De tels exposés furent soulignés par certains participants de l'assemblée par les cris de « très justes » et par des « bravos ». Le président n'eut pas le courage de protester contre de tels agissements.

Et maintenant quelques observations au sujet de la conférence du 20 mars. 25 Unions étaient représentées ayant soit-disant un effectif de 90,000 membres, ce nombre est, il est vrai, plutôt exagéré. On ne voudra pas prétendre que ces Unions, dont neuf sont venues du canton de Zurich, sont toutes communistes. Les décisions prises ne prouvent rien à cet égard, car ce ne sont pas les paroles qui sont décisives, mais les actes qui suivent les paroles. Quand les délégués examineront les votes émis sur leur efficacité — en dehors du brouillard de la phraséologie communiste — ils jugeront autrement.

Il y a tout d'abord la résolution de l'Union ouvrière de Bâle au sujet de l'organisation unifiée dont le passage le plus prééminent à la teneur suivante:

« La scission dans le Parti socialiste ne pouvait être un empêchement pour ces efforts (l'unité). Dans ce cas une organisation qui fait valoir le volonté de classe du prolétariat révolutionnaire deviendra doublement nécessaire ».

On peut se demander, à l'encontre de cette revendication, comment le parti communiste se représente ce front unique. Lors de l'assemblée de Bâle que nous avons mentionné, Schneider a remarqué par une interruption qu'il comprenait les Grutliéens dans ce front unique, que ceux-ci étaient souvent meilleurs combattants que de nombreux socialistes.

Cela est absolument conforme à ce qui a été dit dans la résolution sur le rôle du parti communiste dans la révolution prolétarienne: « Les communistes n'évitent aucunement l'organisation en masse des ouvriers n'appartenant à aucun parti, en certaines circonstances ils n'hésiteront même pas à participer à des organisations ayant un caractère expressément réactionnaire (fédérations jaunes, chrétiennes, etc.) et à les exploiter... » Zinowiew dit dans « Les questions du jour du mouvement ouvrier international » en quoi consiste cette exploitation des organisations en masse: « L'Internationale communiste qui a anéanti la Ilme Internationale comme réunion d'organisations politiques, met désormais à l'ordre du jour la lutte pour l'obtention de l'influence dans les fédérations. Les syndicats passent par la même évolution que celle par laquelle ont passé les partis politiques du prolétariat. Les divergences au sein du mouvement syndical ont déjà commencé et s'étendent rapidement. Ça et là ce mouvement se fait sentir par une *scission directe dans les syndicats*. Où cela est inévitable, l'Internationale communiste ne s'y opposera pas. » Après de telles constatations on peut douter avec raison de la sincérité des motifs des communistes de vouloir réunir tous les partis en un

front unique dans le but de lutter contre le capitalisme, surtout si l'on se rappelle les instructions de Lénine: » On doit pouvoir résister à tout cela, se décider à tous les sacrifices et — si nécessaire — avoir même recours à la ruse, à la tromperie, aux moyens illégaux, cacher la vérité pour pouvoir pénétrer dans les fédérations syndicales, y rester et propager en leur sein la pensée communiste. » Comme les communistes, à l'exception de Bâle et de Zurich, ne comportent partout qu'une petite minorité, il s'agit donc d'engager les Unions à admettre en toute circonstance des groupes communistes, pour qu'ils puissent faire de la propagande selon les principes de Lénine. Ils ne manquent pas, partout où ils sont en minorité, d'exiger la composition « paritaire » des comités, tandis qu'à Zurich et à Bâle on applique sans aucun égard la terreur communiste. « Notre parti est d'avis que nous ne devons pas renoncer aux syndicats. Au cours de la révolution prolétarienne les syndicats se diviseront tout comme se sont divisés les partis socialistes. » Schneider et ses amis peuvent affirmer tant qu'ils veulent leurs bonnes intentions, non seulement l'apparence, mais les faits mêmes parlent contre eux.

En admettant que la « front unique » puisse se faire selon la proposition des Bâlois, il surgirait de suite une autre question: Les groupes communistes de cette organisation unique respectent-ils les décisions qui ne leur plairont pas? Ils ne le feront pas et ne pourront le faire si ces décisions ne sont pas conformes aux instructions de Moscou. Les statuts de la III<sup>me</sup> Internationale contiennent un article 9 qui dit: « Le comité exécutif dirige tous les travaux de l'Internationale communiste d'un congrès à l'autre, il publie, en quatre langues au moins, l'organe central de l'Internationale communiste (le périodique), *L'Internationale communiste* », élabore les appels nécessaires au nom de l'Internationale communiste et donne à toutes les organisations et partis adhérant à l'Internationale communiste les *directives obligatoires*. Le comité exécutif de l'Internationale communiste a le droit de demander aux partis adhérents l'exclusion de groupes et de personnes qui ont enfreint la discipline internationale et d'exclure de même de l'Internationale communiste les partis qui n'ont pas observé les décisions du congrès mondial. » Le « front unique » sera donc dans le meilleur cas un terrain de propagande communiste. C'est ce que fait aussi observer le dernier alinéa des conditions d'admission à l'Internationale communiste. Nous lisons: « L'Internationale communiste a déclaré une guerre énergique à tout le monde bourgeois et à tous les partis socialistes jaunes. (Il est vrai qu'elle a conclu la paix avec le gouvernement anglais.) Il est nécessaire que chaque travailleur comprenne la différence qu'il y a entre les partis communistes et les anciens « partis socialistes » ou les partis « socialistes » qui ont trahi l'étendard de la classe ouvrière. »

Le correspondant O de *l'Ouvrier du bâtiment*, qui examine dans un article paru dans le numéro 38 la crise dans le parti et les syndicats, écrit que la majorité des communistes a des vues plus larges et plus avancées que certains dirigeants de la droite qui annoncent que la scission dans les syndicats et les Unions ouvrières est le comble de la sagesse, à moins que ce ne soit « un renard qui prêche aux poules » et est lui-même un communiste qui, selon notre exposé, considère les choses d'un autre point de vue.

Nous doutons que Conrad Wyss, qui veut entrer en action avec les revendications de l'Union ouvrière de Bâle, puissent obtenir les applaudissements de son ami Schneider qui a déclaré à Bâle que la classe ouvrière n'est pas si naïve pour déclencher aujourd'hui ou demain une action en masse. En tout cas les diri-

geants du parti communiste eux-mêmes ne se font aucune illusion et reconnaissent que la crise ne pourra pas être supprimée par une démonstration d'un jour, même Welti avoue que la situation internationale est très défavorable au déclenchement de telles actions. Wieser a confiance en une « guerre du lait » et en une loi contre les anarchistes et propose la publication d'une feuille volante (combien déjà?). Le conseiller d'Etat Schneider, qui doit le savoir, s'oppose au travail effectué autour d'une table verte, mais il ne tire pas les conclusions de cette reconnaissance.

La conférence n'a pratiquement fait aucun travail efficace, elle a ajouté quelques résolutions aux nombreuses précédentes, partiellement ayant un caractère très réformiste. Sa tâche principale consista certainement dans la lutte contre le comité de l'Union syndicale, qui a si peu de compréhension pour l'œuvre de scission des communistes.

Finalement le rapport de la conférence mentionne encore un fanfaron soit-disant socialiste qui se plaint de ce que les « pionniers du mouvement syndical » doivent être exclus des fédérations. Jusqu'à présent nous n'avons pas eu connaissance d'un cas semblable. Par contre on a remplacé des secrétaires dévoués des fédérations qui, pendant des dizaines d'années, ont accompli un excellent travail pour la cause ouvrière, par des « noyautés dévoués », mais d'une capacité douteuse. Il ne tombe à l'idée de personne d'exclure un membre quelconque des syndicats à cause de son opinion communiste, mais on peut exiger de chaque membre d'une fédération l'observation des statuts.

L'activité des communistes au cours de ces derniers mois nous prouve en tout cas qu'ils profitent de la situation. Cela n'est naturellement pas un art. Quant des dizaines de milliers sont sans travail et que des centaines de milliers redoutent le même sort, chaque voie pour sortir des difficultés présentes leur semble bonne, sans réfléchir si cette voie a une possibilité ou une probabilité quelconque de succès. On veut sortir à tout prix de la misère! Cependant le cours de la révolution russe nous démontre que cela n'est guère possible si on n'économise pas les forces présentes et si on ne tient pas compte des faits. Radek lui-même dit à ce sujet: « Mais la classe ouvrière ne pourra éviter nulle part la guerre civile, même alors si la conséquence d'une telle guerre est un dépérissement passager et la pauvreté. L'édifice social est l'œuvre de longues années, pendant lesquelles le niveau de vie de la masse des ouvriers ne sera pas plus élevé, mais plus bas que dans les pays capitalistes. » Si un tel raisonnement est juste pour un pays agraire comme la Russie, il est bien plus juste encore pour un pays industriel comme la Suisse qui est obligé d'acheter la plus grande partie de ses denrées alimentaires à l'étranger. Dans de telles circonstances il vaut certainement mieux réfléchir si le « chemin le plus long » (pour atteindre le but final) n'est pas le plus « court ».



## A la Commission fédérale des fabriques

La commission fédérale des fabriques s'est réunie le 16 mars à Zurich.

Comme premier point à l'ordre du jour figurait: « Une petite question du conseiller national Abt. »

La « petite question » est une innovation du règlement du Conseil national. Elle remplace l'interpellation. Elle peut être posée par écrit et le Conseil fédéral peut y répondre par la même voie.

Cette petite question était donc soumise pour préavis à la commission fédérale des fabriques. Elle avait